

225C0793
FR0004180578-FS0382

15 mai 2025

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELÉ QUE LA PRÉSENTE DECLARATION EST ÉTABLIE SOUS LA RESPONSABILITÉ DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VÉRIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUÉES.

SWORD GROUP

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 13 mai 2025, la société par actions simplifiée Indépendance AM (20 avenue Franklin D. Roosevelt, 75008 Paris), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 8 mai 2025, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société SWORD GROUP et détenir, pour le compte desdits fonds, 512 929 actions SWORD GROUP représentant autant de droits de vote, soit 5,37% du capital et des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions SWORD GROUP sur le marché.

¹ Sur la base d'un capital composé de 9 544 965 actions représentant autant de droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.